



Durée de la formation ?

1 jour.

À qui s'adresse cette formation ?

CIL (Correspondant Informatique et Libertés), futur DPO (Data Protection Officer), Direction juridique et/ou Conformité, Direction des risques, Direction des systèmes d'information.

Pour obtenir quoi ?

Identifier et comprendre les apports du Règlement européen et des normes connexes ; évaluer les évolutions nécessaires du dispositif actuel de protection des données pour intégrer les nouvelles obligations ; définir le profil du futur DPO : modalités de désignation, rôle, missions et interactions multiples.

Comment ?

Par un exposé théorique des principes fondamentaux juridiques relatifs à la protection des données à caractère personnel, le traitement des enjeux des apports du Règlement européen pour chaque partie prenante à la protection des données, et par la mise en œuvre opérationnelle de ces nouvelles exigences réglementaires, à l'aide de cas pratiques.

Quels sont les prérequis ?

Être concerné directement ou indirectement par la protection des données à caractère personnel, quel que soit le niveau de connaissance.

Qui anime cette formation ?

David RUIZ,
DPO & Compliance Officer au sein d'Optimind, disposant de plus de 5 années d'expérience.



Laura LACRAMBE,
Consultante Risk Management chez Optimind, spécialisée RGPD.



La formation en pratique...

Quand et où ?

29 mars 2019

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

1 250 € HT + TVA 20%, soit 1 500 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :

Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00

Précisez que vous venez de la part de Caritat.

<http://elysees.hotusa.com/caritat/>



Qu'allez-vous apprendre ?

Rappel des principes et vision opérationnelle de la mise en conformité

Le champ d'application et la nouvelle stratégie de régulation du RGPD

- L'historique de la protection des données à caractère personnel
- Le cadre réglementaire et législatif
- Le RGPD, éléments de contexte
- Une régulation harmonisée au niveau européen
- Un changement de paradigme

Les principes clés de la protection des données à caractère personnel

Les règles d'or de la protection des données à caractère personnel

Les questions à se poser avant de mettre en œuvre un traitement de données à caractère personnel

Les acteurs et les outils de la protection des données à caractère personnel : rôle et impact opérationnel

- Le CEPD et la CNIL
- L'accountability ou la logique de responsabilisation de tous les acteurs
- La délicate appréhension opérationnelle de la responsabilité conjointe
- La responsabilité spécifique des sous-traitant

La mise en conformité au RGPD : par où commencer et comment faire pour maîtriser la conformité dans le temps

Bilan de l'application du RGPD et réflexion sur les nouveaux enjeux de régulation à l'aune de l'actualité

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Programme complet, bonne approche juridique. »

ML, Contrôleur interne – GIE CREPA

« Formation claire, concise et riche. »

IS, Responsable Fonction Clé Conformité – MUTUELLE 403

« Cours magistral avec des échanges et retours d'expérience appréciés. »

*MP, Architecte d'entreprise Urbaniste en charge de l'innovation –
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES*

Cette formation est proposée en partenariat avec

